

Commune de CHÂTEAUDUN

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 juillet 2020 à 20h30

PROCES-VERBAL

Etaient présents

Monsieur Fabien VERDIER, Madame Arlette LECOUSTRE, Monsieur Didier HUGUET, Madame Florence BRIAND, Monsieur Sofiane SOHBI BALLAG, Madame Joëlle TRAVERS, Monsieur Frédéric BOIRE, Madame Julie KABAN, Monsieur Khalid KHAMLACH, Monsieur Nazim KUZUOGLU, Madame Christine RIVAULT, Monsieur Jean-Marc GAUDICHAU, Monsieur Nicolas BALHOMME, Madame Mihaela BLANLOEIL, Monsieur Bruno LABELLE, Madame Hanane TAG, Monsieur Rodolphe LANGLAIS, Madame Marianne FERRE, Monsieur Didier LEMOINE, Madame Ghizlan CHOUAYB, Monsieur Gérald MACHUREZ, Madame Céline RODRIGUES, Monsieur Pascal BEAUVILLAIN, Monsieur Jérôme PHILIPPOT, Madame Elisabeth MEYBLUM, Monsieur Sid-Ahmed ROUIDI, Madame Sihame KHALIL, Monsieur Clément POIRIER, Monsieur Christophe SEIGNEURET, Madame Cécile SIHOU, Monsieur Thierry MARTIN.

Etaient absents excusés

Mme Amandine OUFKIR (pouvoir à M. Bruno LABELLE), Mme Stéphanie THOMAS (pouvoir à M. Fabien VERDIER)

Secrétaire de séance

Madame Céline RODRIGUES

MADAME LECOUSTRE

Bonsoir à tous et toutes, il est 20h30, je déclare la séance du conseil municipal ouverte.

Cette séance de conseil municipal d'installation se déroule à la Salle Léo Lagrange de Châteaudun. Nous remercions tout le personnel de la mairie qui a œuvré à l'installation du matériel nécessaire pour le bon déroulement de cette réunion.

Il y a une cinquantaine de places dans la salle Léo Lagrange dans le respect des gestes barrières et des règles sanitaires. Il y a également une centaine de places à l'Espace Malraux. Une retransmission en direct sur Facebook Live de la Ville de Châteaudun et sur celui de Monsieur Fabien VERDIER, vous pourrez suivre en direct ce soir.

Nous avons une pensée pour notre ami Laurent.

« Je soussigné, Monsieur Alain VENOT, vous remercie de bien vouloir excuser mon absence au conseil municipal d'installation qui se déroulera le vendredi 3 juillet 2020.

Fait à Châteaudun, le 03 juillet 2020. »

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame LECOUSTRE, doyenne en âge, déclare la séance ouverte, propose de désigner Madame Céline RODRIGUES comme secrétaire de séance, et procède à l'appel nominal :

M. Pascal BEAUVILLAIN
M. Nicolas BELHOMME
Mme Mihaela BLANLOEIL
M. Frédéric BOIRÉ
Mme Florence BRIAND
M. Ghizlan CHOUAYB
M. Jean-Marc GAUDICHAU
Mme Marianne FERRÉ
M. Didier HUGUET
Mme Julie KABAN
Mme Sihame KHALIL
M. Khalid KHAMLACH
M. Nazim KUZUOGLU
M. Bruno LABELLE
M. Rodolphe LANGLAIS
Mme Arlette LECOUSTRE
M. Didier LEMOINE
M. Gérald MACHUREZ
M. Thierry MARTIN
Mme Elisabeth MEYBLUM
Mme Amandine OUFKIR (pouvoir à M. Bruno LABELLE)
M. Jérôme PHILIPPOT
M. Clément POIRIER
M. Sofiane SOHBI BALLAG
Mme Christine RIVAULT
Mme Céline RODRIGUES
M. Sid-Ahmed ROUIDI
M. Christophe SEIGNEURET
Mme Cécile SIHOU
Mme Hanane TAG

Mme Stéphanie THOMAS (pouvoir à M. Fabien VERDIER)
Mme Joëlle TRAVERS
M. Fabien VERDIER

La convocation qui vous a été adressée conformément aux dispositions des articles L 2121-7 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la réunion de ce jour a d'abord pour objet l'installation du conseil municipal.

Avant de procéder à cette installation, je dois vous faire connaître officiellement les noms des conseillers municipaux qui ont été proclamés élus à la suite des opérations électorales du 28 juin 2020. Jusqu'à l'élection du Maire, l'ordre des conseillers municipaux est déterminé par la priorité d'âge.

Elle déclare installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux les personnes suivantes :

- 1 - Mme Arlette LECOUSTRE
- 2 - Mme Elisabeth MEYBLUM
- 3 - M. Gérald MACHUREZ
- 4 - M. Jean-Marc GAUDICHAU
- 5 - Mme Marianne FERRÉ
- 6 - M. Thierry MARTIN
- 7 - M. Pascal BEAUVILLAIN
- 8 - M. Didier LEMOINE
- 9 - M. Sid-Ahmed ROUIDI
- 10 - M. Jérôme PHILIPPOT
- 11 - M. Didier HUGUET
- 12 - Mme Florence BRIAND
- 13 - M. Rodolphe LANGLAIS
- 14 - Mme Christine RIVAULT
- 15 - Mme Joëlle TRAVERS
- 16 - M. Sofiane SOHBI BALLAG
- 17 - Mme Stéphanie THOMAS
- 18 - M. Bruno LABELLE
- 19 - M. Khalid KHAMLACH
- 20 - M. Christophe SEIGNEURET
- 21 - Mme Hanane TAG
- 22 - Mme Mihaela BLANLOEIL
- 23 - Mme Ghizlan CHOUAYB
- 24 - M. Nicolas BELHOMME
- 25 - Mme Amandine OUFKIR
- 26 - Mme Céline RODRIGUES
- 27 - M. Fabien VERDIER
- 28 - Mme Julie KABAN
- 29 - Mme Sihame KHALIL
- 30 - M. Frédéric BOIRÉ
- 31 - M. Nazim KUZUOGLU
- 32 - Mme Cécile SIHOU
- 33 - M. Clément POIRIER

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27 FEVRIER 2020

Madame LECOUSTRE, doyenne en âge, propose l'approbation du procès-verbal du 27 février 2020.

Le conseil municipal,

A l'exception de Madame Elisabeth MEYBLUM, Monsieur Christophe SEIGNEURET, Monsieur Thierry MARTIN et Madame Cécile SIHOU qui s'abstiennent,

Approuve le procès-verbal du 27 février 2020.

ELECTION DU MAIRE

Madame Arlette LECOUSTRE, doyenne d'âge, indique que le nouveau conseil municipal vient d'être installé et qu'il convient d'élire le maire de Châteaudun.

Madame Arlette LECOUSTRE, doyenne d'âge, indique que le nouveau conseil municipal vient d'être installé et qu'il convient d'élire le maire de Châteaudun.

Il est rappelé qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé un troisième tour de scrutin à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est élu.

Il est proposé de nommer deux assesseurs pour assurer le secrétariat de la séance et notamment effectuer le dépouillement du vote qui va intervenir, dans un premier temps pour l'élection du maire et, dans un deuxième temps, pour l'élection des adjoints.

Monsieur Clément POIRIER et Monsieur Thierry MARTIN sont désignés.

Les candidats à la fonction de maire sont invités à se faire connaître.

M. Fabien VERDIER est candidat.

Il est procédé au dépouillement.

1°) compter les bulletins,

2°) lire le nom porté sur chaque bulletin,

3°) comptabiliser, calculer la majorité absolue et donner les résultats au président qui les proclame.

RESULTATS DU VOTE

Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de conseillers présents	31
Nombre de votants	33
Nombre de bulletins nuls-blancs	8
Nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	17

Ont obtenu :

Monsieur Fabien VERDIER	25 voix
-------------------------	---------

Monsieur Fabien VERDIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire de Châteaudun et a été immédiatement installé.

Il va donc assumer la présidence du conseil municipal.

Monsieur Fabien VERDIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire de Châteaudun et a été immédiatement installé.

Il va donc assumer la présidence du conseil municipal.

Monsieur Didier HUGUET : *Fabien je suis heureux que tu prennes la suite même s'il y a eu un petit blanc entre nous deux.*

Monsieur le Maire : *bonsoir à tous et à toutes, chers dunois, chères dunoises, vous m'entendez bien ? Il y a beaucoup d'émotion ce soir, d'abord au sein des 33 conseillers municipaux de la Ville de Châteaudun installés ce soir en ce mois de juillet 2020 et au sein de l'équipe de CHATEAUDUN 2020. Je vois Florance et tous les autres. Je vous remercie de votre présence.*

Je vous lais remercier tous et toutes, toutes les dunoises et tous les dunois qui nous ont fait confiance, un immense merci aux 2010 électrices et électeurs. Nous avons obtenu ce chiffre, c'est à la fois symbolique et beau. 2010 voix on peut s'en réjouir et un peu plus de 51 % des suffrages, dimanche dernier, soit une majorité absolue, donc un immense merci à tous les électeurs de Châteaudun. Ce qui nous permet d'avoir 25 conseillers municipaux sur 33 dans ce conseil et 14 délégués communautaires, conseillers communautaires au Grand Châteaudun.

Je commencerai ce discours en rappelant notre volonté de rassemblement. Ce travail est un travail au long court, que l'on a entamé depuis plusieurs années, c'est un chemin long, il sera sinueux, mais il est indispensable pour Châteaudun, pour le Dunois et le sud de l'Eure-et-Loir, de Bonneval à Cloyes, de Brous à Orgères, le sud 28, le sud de l'Eure-et-Loir ne pourra gagner que s'il est rassemblé.

Acteurs industriels, économiques et commerciaux, associatifs et bien sûr politiques.

Nous saluons une nouvelle fois, les propositions et les idées des autres listes, celle de Jérôme PHILIPPOT représentée par 5 personnes ce soir, celle de Christophe SEIGNEURET représentée par 3 personnes ce soir, celle de Philippe DUPRIEU au premier tour, celle de Dominique GARCIA également au premier tour. Et, nous avons une pensée pour Alain VENOT, qui comme l'a dit Arlette, ne pouvait pas présent être ce soir et s'est excusé.

Je salue ce conseil municipal nouvellement installé, ces 33 nouveaux élus bienvenus à chacun et chacune. N'hésitez pas on sera là, si vous avez des questions, des attentes, quel que soit le groupe qui nous les pose. J'en profite pour préciser que nous aurons trois conseillers municipaux en ce mois de juillet 2020 ; le premier ce soir à la salle Léo Lagrange, le deuxième à la salle Saint-Jean, dans huit jours, le vendredi 10 prochain ensuite le mardi 21 juillet à la salle Gaston Couté. Nous avons fait ce choix, nous l'avons indiqué dans notre programme avec CHATEAUDUN 2020, on voulait aller dans les différents quartiers de la Ville, en cette période de COVID, on peut le faire, pour être au plus près de nos concitoyens, à Saint-Jean, ici au centre-ville, à Beauvoir et aux Martineaux. Nous voulons développer des agoras, c'est-à-dire des lieux d'échange pour que chacune et chacun puisse s'exprimer dans Châteaudun. On veut mettre en place des boîtes à idées également, un conseil des sages, un conseil municipal des jeunes, parce que la jeunesse et les seniors sont parmi nos priorités.

J'aimerais insister sur le fait que nous ouvrons une nouvelle ère ce soir, je l'ai dit dimanche soir à la Salle Saint-André, je le redis ce soir, car c'est la raison d'être de la liste CHATEAUDUN 2020. Nous entrons ce soir dans une nouvelle, histoire pour Châteaudun, nous sommes ici tous réunis, les spectateurs, qu'ils soient ici ou derrière leur écran avec le Facebook de la Ville de Châteaudun ou le mien, pour servir, pour servir la République, la République française et notre Ville de Châteaudun. Nous le disons encore ce soir, nous serons et nous sommes engagés pour tous les quartiers ; Saint-Jean, nous étions hier à l'inauguration de la nouvelle supérette, aux Martineaux, centre-ville, à Beauvoir, et bien sûr tous nos

hameaux, Nivouville, La Brouaze, Châtenay, Crépainville, la Triquetière. Chaque quartier, chaque hameau de Châteaudun doit se sentir écouté et compris.

Je voudrais également insister sur notre équipe, CHATEAUDUN 2020, je suis fière de cette équipe. J'ai aussi une pensée pour Laurent BRIAND, ce soir, pour Claudine BADUFLE, qui est dans la salle, pour François et pour tous les autres, Martha, Christian et pour tous les autres qui nous ont accompagnés depuis 2013, dans un chemin qui était long, qui n'était pas facile, mais que nous avons su mener tous ensemble. Une équipe formidable, je pense à Marie-Ange, je pense à Christophe, à Bruno, à Hugo, à tous les autres, on a une très belle équipe et vous allez désormais la voir en action, l'équipe CHATEAUDUN 2020. Nous avons aussi fait le choix dans cette équipe d'avoir des personnes qui sont un petit peu après l'âge de départ en retraite, pour qu'ils soient disponibles, pour qu'ils soient disponibles pour les dunoises et les dunois, pour qu'ils puissent se consacrer, j'ai envie de dire pas à temps complet, mais presque à la ville de Châteaudun et à notre belle cité Dunoise.

Ce soir, je le disais aussi dimanche dernier, c'est la victoire des dunoises et des dunois, c'est la victoire de l'intérêt général. Nous étions en tête dans 10 bureaux de vote sur 11, 219 voix aux Empereurs, 227 à Caniaux. On a reçu, depuis dimanche, plus de 800 SMS de félicitations, de remerciements, sans compter les Messenger, les mails et autres. On remercie tous celles et ceux qui nous ont fait confiance et qui nous ont remercié dans ce moment. Je remercie aussi Didier HUGUET de nous avoir rejoint, il y a quelques mois, dans cette belle et magnifique aventure.

J'aimerais également avoir un mot sur nos écoles, nous voulons être en écoute des équipes éducatives de nos écoles, toutes nos écoles à Châteaudun, de notre personnel. On pense déjà aux « Vacances apprenantes ». Il y a un dispositif en place pour que certains jeunes puissent partir cet été avec des aides, notamment, de l'Etat.

Depuis ce lundi, nous sommes déjà au travail, à pied d'œuvre. Nous proposerons 5 femmes, tout à l'heure, au poste d'adjointe.

Il y a des enjeux immédiats. Nous défendrons Châteaudun avec force et passion, j'insiste sur ce point, nous défendrons Châteaudun avec force et passion, la capitale du Dunois, c'est notre rôle, c'est mon rôle en tant que mairie de Châteaudun.

Je tiens également, comme Arlette l'a fait, à remercier les services de la Ville, qui nous ont beaucoup aidé dans la préparation de ce moment, de ce conseil municipal d'installation qui se déroule dans des circonstances exceptionnelles liées au COVID 19.

Nous savons que les Dunois ont beaucoup d'attentes. S'il fallait les résumer, on l'avait mis dans notre synthèse de notre programme, il y a l'économie, la santé, l'animation, les seniors, les jeunes, la sécurité et la lutte contre les incivilités.

Sur l'économie, nous avons un programme fort dans ce sens. Il faut que Châteaudun devienne une terre d'innovation et s'ouvre sur le 21^{ème} siècle. Notre Ville doit s'ouvrir sur son territoire, c'est important. On veut créer une agence de développement économique, une scène de développement patrimonial, un travail d'aménagement, de locaux commerciaux, industriels de plusieurs dizaines de mètres carrés car c'est ce dont on a besoin pour aller chercher des entreprises en Ile de France, notamment.

La situation est difficile et nous le savons. La situation est difficile sur un plan financier, sur un plan économique et sur un plan industriel. On annonce, que ce soit le F.M.I. ou l'O.C.D.E. ou l'I.N.S.E.E. 11% de récession en France, plus de 11% de récession en 2020 c'est énorme. On n'a pas connu ça depuis la crise de 1919. J'en appelle de nouveau au rassemblement, on a besoin d'unité en ce moment, c'est qu'attendent les citoyens.

Nous savons également que le travail à venir est colossal. On en a pleinement conscience, en particulier pour nos commerces, pour nos artisans et nos commerces de centre-ville.

Je pense que dimanche dernier, ce 28 juin 2020, l'espoir est né à Châteaudun, à nous de le concrétiser. J'ai souvent dit à l'équipe, l'exercice des responsabilités est difficile, une campagne c'est difficile, l'exercice des responsabilités y est encore plus. Je leur mettais le coefficient 37/20 car c'est plus dur de gérer que de gouverner. Il faudra que l'on soit fort, il faudra que l'on fasse les bons choix, que l'on prenne les bonnes orientations et les bonnes impulsions, c'est très exigeant, au cours de ces 6 prochaines années. Nous sommes prêts, nous nous sommes préparés depuis 2013 à cela.

Nous avons aussi beaucoup insisté sur le fait qu'il fallait reprendre en mains Châteaudun. Son présent, son avenir, ses routes, ses trottoirs, ses chaussées, ses espaces verts. On sait que nous sommes attendus sur la question des incivilités, Joëlle me le rappelait encore ce matin. Jean-Marc aura ce rôle.

Je salue encore une fois cette dynamique de rassemblement, avec Didier HUGUET, avec l'équipe CHATEAUDUN 2020, on est un peu plus 130 adhérents dans l'association, avec Michel GUERTON qui nous a soutenu, avec ces plus de 2000 suffrages, il faut continuer dans cette dynamique, il faut continuer à aller de l'avant.

Nous avons aussi beaucoup insisté pendant cette campagne sur la volonté de porter une vision, une stratégie globale pour Châteaudun, sur le désenclavement, sur l'économie, sur le tourisme, sur la santé, sur tous les sujets.

L'enjeu c'est bien que l'on pose une vision, un avenir, un bien commun sur notre Ville, cela prend du temps, mais si l'on pose les bons axes aujourd'hui, en juillet 2020, alors dès les prochaines années on pourra avoir des résultats.

On l'a décidé dans le programme, il faut que l'on travaille à la fois sur le long terme et le court terme. Le court terme c'est les soucis du quotidien, on doit être présent sur ces sujets-là. Donc à la fois une stratégie au long cours et à la fois sur le quotidien.

Quand on parle de stratégie à long terme c'est la Route Nationale 10 à deux fois deux voies et terre-plein central, la route Départemental 955 à deux fois deux voies et terre-plein central, entre Luigny et Sarran. On a déjà contacté le département en ce sens, la ligne T.E.R. – Paris-Austerlitz également, il faut que l'on pose des jalons, même si cela prend plus d'une décennie, il faut commercer aujourd'hui, c'est indispensable.

La culture sera aussi une priorité. Je pense au théâtre, à Malraux qui est à côté de nous, aux Brins de Live, il faut animer cet été à Châteaudun, il faut réussir un bel été à Châteaudun, en respectant les gestes barrières et les règles sanitaires. Il faut que l'on soit très rapidement mobilisé sur de belles festivités pour cet été ; des Brins Live dans les jardins de l'Hôtel Dieu et ailleurs, par exemple, c'est important pour les Dunois, ils ont besoin de retrouver un peu le moral après cette période de crise sanitaire.

Comme le dit Julie : « Châteaudun est un diamant brut ». C'est une ville sous-préfecture, il faut le rappeler. On est dans les 100 plus beaux détours de France, c'est un atout majeur. Châteaudun est décoré de la Légion d'Honneur, Châteaudun a le Loir qui la traverse, la haute Vallée du Loir. Il faut jouer sur un plan touristique, sur un tourisme vert, sur l'écologie une faune incroyable. Châteaudun a 58 monuments classés et inscrits, ce qui fait d'elle la 50^{ème} commune la plus patrimoniale devant Amiens devant Carcassonne.

S'engager dans une démarche d'arts et d'histoire. Il faut que l'on travaille sur tous ces sujets et nous sommes à seulement 130 kms de Paris, à un moment où le télétravail se développe, à un moment où les cadres en ont marre d'être enfermés dans des appartements parisiens.

Châteaudun a beaucoup d'atouts. Continuons à les citer : on a un magnifique cadre de vie, on a 250 associations, on a le lycée Zola, Nermond, Paulsen, le C.F.A.I., mais le lycée Zola est un des meilleurs de l'académie Orléans-Tours, j'en parlais encore hier à la Région. Nous avons des terrains nus, peu onéreux, 8 à 10€ hors taxe du mètre carrés. C'est un atout important, l'orléanais est à plus de 150, on est sur un facteur 15, idem sur le prix de l'immobilier. On peut attirer des P.M.E. de l'Île de France, on peut attirer des acteurs industriels et professionnels de santé. Il faudra vendre notre Ville, la marquer, faire la stratégie de l'accueil, comme on dit, et développer cela et le mettre fortement en musique.

Bref, Châteaudun a de nombreux atouts, on a besoin de vous tous pour la relever, on l'avait mis dans le programme, on a besoin de 13 200 ambassadeurs, il faut que chacun et chacune se sentent concernés. Que la personne est 18 ans ou 90 ans, qu'elle soit active ou retraitée, on a besoin de chacune et de chacun.

Je terminerai en disant que l'équipe CHATEAUDUN 2020 est là pour vous, elle est là pour servir, pour vous servir, au service de l'intérêt général. Nous avons envie que cela fonctionne, nous avons tous envie de faire du bon boulot.

Un élu de notre région me disait par S.M.S. hier : « N'oublie pas les Dunois dans chacune de tes décisions ». Il a raison.

*Je terminerai en disant : « Châteaudun éteinte je renais. ».
Merci à vous.*

Vous m'entendez bien ? Merci encore de votre présence. A la suite de l'installation des conseillers municipaux et de l'élection du maire par Madame LECOUSTRE, il convient de dérouler l'ordre du jour suivant, il reste trois délibérations. Premièrement le nombre des adjoints, deuxièmement nommer les adjoints et troisièmement la lecture de la charte de l'élu local.

J'en profite pour indiquer aux élus qu'il y a des photos individuelles qui ont été faites à Malraux. Celles et ceux qui n'ont pas pu encore la faire, n'hésitez pas. Il y aura aussi une photo de groupe pour les 33 conseillers municipaux, si cela vous convient.

DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Monsieur le Maire indique qu'avant de procéder à l'élection des adjoints, il convient conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales que le conseil municipal se prononce sur le nombre d'adjoints qu'il entend mettre en place :

Article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.* ».

Pour Châteaudun, le nombre de conseillers municipaux étant de 33, l'effectif maximum d'adjoint est de 9 adjoints (9,9).

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide de fixer et d'approuver la création de neuf (9) postes d'adjoints au maire.

ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire indique que le conseil municipal vient de se prononcer sur le nombre d'adjoints qu'il entend mettre en place, à savoir neuf (9).

Conformément aux articles L 2122-4 et L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette élection s'effectue de la manière suivante :

Article L 2122-7-2 : « *Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.*

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. ».

Il est proposé de procéder à l'élection des adjoints.

(Il est laissé un délai de quelques minutes pour le dépôt auprès du maire des listes de candidats).

Est candidate :

Liste « CHATEAUDUN 2020 »

A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal déposera son bulletin dans l'urne qui lui sera présentée.

Il est procédé au dépouillement.

RESULTATS DU VOTE

Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de conseillers présents	31
Nombre de votants	33
Nombre de bulletins nuls-blancs	8
Nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	17

A obtenu :

Liste « CHATEAUDUN 2020 »	25 voix
---------------------------	---------

La liste « CHATEAUDUN 2020 » a obtenu la majorité absolue des suffrages.

Sont donc proclamés adjoints au maire :

Madame Arlette LECOUSTRE
Monsieur Didier HUGUET
Madame Florence BRIAND
Monsieur Sofiane SOHBI BALAG
Madame Marianne FERRE
Monsieur Rodolphe LANGLAIS
Madame Amandine OUFKIR
Monsieur Khalid KHAMLACH
Madame Joëlle TRAVERS

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

Monsieur le Maire indique que depuis la Loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat, le dernier point de l'ordre du jour du premier conseil municipal doit être consacré à la lecture de la charte de l'élu local mentionnée à l'article L 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à l'article L 2121-7 du article L 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que « *Lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le maire donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L 1111-1-1. Le maire remet aux conseillers municipaux une copie de la charte de l'élu local et du chapitre III du présent titre.* »

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal,

Prends acte d'avoir reçu un exemplaire de la charte de l' élu local.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur ROUIDI : *merci de me donner la parole. Après avoir élu le maire, félicitation pour votre élection, félicitations pour les élus. On aura le plaisir de les découvrir mais est-ce que l'on pourrait savoir aujourd'hui, parmi les adjoints, qu'elles seraient les délégations qu'ils vont avoir. Pour rentrer dans le vif du sujet cela aurait été bien que l'on puisse mettre des noms pour les missions de chacun des élus.*

Monsieur le Maire : *Monsieur ROUIDI le premier conseil municipal n'oblige pas à donner le nom des délégations. Elles vont être mises en place prochainement, très prochainement, idem pour les conseillers municipaux délégués. Il y a beaucoup de travail, comme vous le savez, sur différents sujets, l'animations, la sécurité, la santé et d'autres sujets.*

On vous précisera tout ceci, si vous voulez bien, d'ici, au court de ce mois de juillet et on le précisera lors des prochains conseils municipaux et à l'ensemble des Dunois et Dunoises.

Séance levée à 21h16

Madame Cécile RODRIGUES
Secrétaire de Séance